DIATHONITE THERMACTIVE

Système d'isolation thermique projeté à base de liège et de chaux.

Enduit thermique naturel allégé à base de liège (granulométrie 0–3 mm), de silice amorphe expansée, de perlite et de pierre ponce, combinés selon une courbe granulométrique adaptée. Composé de chaux hydraulique naturelle NHL 5, le produit est antibactérien et prévient la formation de moisissures et de condensation. *Diathonite Thermactive* est prêt à l'emploi, présente d'excellentes performances de réaction au feu, une porosité élevée, une grande perméabilité à la vapeur d'eau et est recyclable en tant qu'inerte en fin de vie. Le système d'isolation thermique protège du froid et de la chaleur, contribue au confort hygrométrique des espaces intérieurs et conserve ses propriétés dans le temps.

CONSOMMATION

2,60 kg/m^2 (±20%) pour cm d'épaisseur.

EMBALLAGE

Sacs en papier 15 kg.
Palette : n° 60 sacs (900 kg).

ASPECT ET COULEUR

Poudre	Gris claire

STOCKAGE

Conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé, à l'abri du soleil, de l'eau et du gel, et maintenu à une température comprise entre +5°C et +35°C. Durée de conservation : 12 mois.

Domaine d'application

Système d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) et l'intérieur (ITI) naturel et allégé, adapté à l'isolation thermique et à la déshumidification. Il résout les problématiques liées aux ponts thermiques et aux moisissures causées par l'humidité, garantissant un environnement sain et un confort thermique et hygrométrique élevé. De plus, le *Diathonite Thermactive* est un composé biosourcé, parfaitement adapté aux chantiers exigeant l'emploi de matériaux éco-compatibles.

AVANTAGES

- Isole du froid et de la chaleur.
- Haute perméabilité à la vapeur d'eau.
- Léger.
- Empêche les moisissures et la condensation.
- Système stable et durable.
- Haute porosité.
- Absorbe et rejette l'excès d'humidité ambiante.
- Idéal pour la rénovation du patrimoine historique.
- Préserve la maçonnerie dans le temps.
- Système constructif rapide (brique isolante + enduit thermique).
- Applicable sur anciens enduits.
- Ininflammable.
- Système sans joints.
- Double marquage CE (EN 998-1, EN 998-2).

PRÉPARATION DU SUPPORT

Le support doit être complètement durci et présenter une résistance mécanique suffisante. La surface doit être soigneusement nettoyée, sèche, saine et

CONTRIBUTES TO BREEAM® · CONTRIBUTES TO WELL® · CONTRIBUTES TO LEED® · CONTRIBUISCE AI CAM · IMPROVES INDOOR AIR QUALITY · EPD Verified · CE EN 998-1 · CE EN 998-2

DIASEN

DIASEN SRL UNIPERSONALE – Società Benefit
Zona Industriale Berbentina 5 – 60041 Sassoferrato (AN) | Italia
+39 07329718 | diasen.com | P.IVA 01553210426
R.E.A. Ancona n. 150933 Reg. Imp. Ancona 01553210426
Cap. Soc. € 400.000,00 i.v.

Les indications et prescriptions fournies, bien qu'elles représentent le fruit de notre meilleure expérience et de nos connaissances, sont à considérer comme purement indicatives et doivent être confirmées par des applications pratiques exhaustives. Diasen ne connaît ni les spécificités de mise en œuvre ni les caractéristiques déterminantes du support d'application. Par conséquent, avant toute utilisation du produit, l'applicateur doit impérativement effectuer des essais préliminaires afin de vérifier sa parfaite adéquation à l'usage prévu et assume, dans tous les cas, l'entière responsabilité découlant de son utilisation. En cas d'incertitude ou de doute, il est recommandé de contacter le service technique de l'entreprise avant le début des travaux, étant entendu que cette assistance constitue une simple aide à l'applicateur, lequel doit en tout état de cause justifier de compétences et d'une expérience adéquate pour la mise en œuvre du produit et pour l'identification des solutions les plus appropriées. Toujours se référer à la dernière version actualisée de la fiche technique, disponible sur le site www.diasen.com, laquelle annule et remplace toute version antérieure

DIATHONITE THERMACTIVE

Système d'isolation thermique projeté à base de liège et de chaux.

cohérente, exempte de parties friables ou non adhérentes, et parfaitement plane. Toutes fissures, discontinuités ou zones dégradées doivent être préalablement réparées et reprises. Avant l'application, protéger tous les éléments et équipements qui ne doivent pas être recouverts par l'enduit. Pour tout support non mentionné dans la présente fiche technique, veuillez contacter le service technique de Diasen.

Brique

Ne nécessite pas di primer, l'application peut être effectuer directement sur un support en brique.

Béton

En présence de béton dégradé et friable, procéder à la reprise au moyen d'un mortier de réparation cimentaire adapté. Les aciers d'armature éventuellement apparents doivent être préalablement traités avec des produits passivants et/ou anticorrosifs spécifiques à la réparation structurelle.

- **Béton Lisse** : prévoir l'application du primer *Aquabond* (se référer à la fiche technique
- **Béton Brut :** ne nécessite pas de primer, l'application peut être effectuée directement sur le support.

Bloque en béton cellulaire

Peut-être appliquer directement sur les supports en béton cellulaire, sans nécessité de primer.

Blocs en chaux-chanvre ou ciment-chanvre

L'application sur des blocs de chaux-chanvre ou ciment-chanvre est possible uniquement si le *Diathonite Thermactive* est renforcé par l'armature en fibre de verre *Polites 140* (se référer à la fiche technique).

Maçonnerie

Si nécessaire, nettoyer la surface à l'aide d'un nettoyeur haute pression ou par brossage. Vérifier l'état de la maçonnerie et reprendre les briques ou pierres endommagées ou instables. En présence de salpêtre (sels), prévoir l'application du gobetis anti-sel *Diathonite Rinzaffo* ou, alternativement, *Diathonite Deumix⁺* (voir fiches techniques). Sur les supports à régulariser, utiliser des mortiers à base de chaux pour préserver la perméabilité à la vapeur, tels que *Diathonite Rinzaffo* ou *Calce Storica* (voir fiches techniques).

Anciens enduits

S'assurer que l'enduit est sain (cohérent) et présente une bonne adhérence au support ; dans le cas contraire, prévoir une dépose partielle ou totale. En présence de sels, procéder au piquage de l'enduit dégradé et appliquer le gobetis anti-sel *Diathonite Rinzaffo* ou *Diathonite Deumix⁺*. Pour les enduits peints, compte tenu de la grande variété de peintures sur le marché, ainsi que pour les enduits lisses, il est conseillé de décaper la peinture ou de procéder à un bouchardage (piquetage) du support, puis d'appliquer le primer *Aquabond*. Sur enduits bruts, procéder à l'application directe du *Diathonite Thermactive*. Avant l'application, il est impératif de vérifier la compatibilité de l'enduit existant avec les caractéristiques et la composition du *Diathonite Thermactive*. Les enduits à base de plâtre doivent être intégralement déposés afin d'éviter toute instabilité du système due à une incompatibilité chimique des matériaux.

Panneaux et bois

Sur les panneaux de **liège** ou de **chaux-chanvre** non traités, appliquer le *Diathonite Thermactive* sans primer. Sur les panneaux en **bois** (OSB, CLT, fibre de bois), le **ciment-fibre renforcé** (ex : *Aquapanel*) et le **placo extérieur**, l'utilisation du primer *Aquabond* est

DIASEN SRL UNIPERSONALE – Società Benefit
Zona Industriale Berbentina 5 – 60041 Sassoferrato (AN) | Italia
+39 07329718 | diasen.com | P.IVA 01553210426
R.E.A. Ancona n. 150933 Reg. Imp. Ancona 01553210426
Cap. Soc. € 400.000,00 i.v.

Les indications et prescriptions fournies, bien qu'elles représentent le fruit de notre meilleure expérience et de nos connaissances, sont à considérer comme purement indicatives et doivent être confirmées par des applications pratiques exhaustives. Diasen ne connaît ni les spécificités de mise en œuvre ni les caractéristiques déterminantes du support d'application. Par conséquent, avant toute utilisation du produit, l'applicateur doit impérativement effectuer des essais préliminaires afin de vérifier sa parfaite adéquation à l'usage prévu et assume, dans tous les cas, l'entière responsabilité découlant de son utilisation. En cas d'incertitude ou de doute, il est recommandé de contacter le service technique de l'entreprise avant le début des travaux, étant entendu que cette assistance constitue une simple aide à l'applicateur, lequel doit en tout état de cause justifier de compétences et d'une expérience adéquate pour la mise en œuvre du produit et pour l'identification des solutions les plus appropriées. Toujours se référer à la dernière version actualisée de la fiche technique, disponible sur le site diasen.com, laquelle annule et remplace toute version antérieure

DIATHONITE THERMACTIVE

Système d'isolation thermique projeté à base de liège et de chaux.

obligatoire. Pour un travail dans les règles de l'art, s'assurer que les panneaux sont bien aboutés (jointifs) et que la fixation mécanique est dimensionnée pour supporter le poids de l'enduit. Dans tous les cas, prévoir un renforcement avec la trame en fibre de verre Polites 140 noyée à mi-épaisseur du *Diathonite Thermactive*.

APPLICATION PAR PROJECTION

Machines à projeter recommandées

Les machines à projeter indiquées ne représentent que quelques-uns des modèles disponibles sur le marché. D'autres modèles présentant des caractéristiques et des performances équivalentes peuvent être utilisés. Tous les modèles conseillés utilisent des systèmes à vis ou à rotor, mais la vitesse, la taille du malaxeur et la géométrie de la vis diffèrent. Par conséquent, la consistance et le flux de l'enduit peuvent nécessiter de légers ajustements du rapport eau/matériau pour obtenir des résultats optimaux.

- *PFT G4*
- *PFT Ritmo XL*
- *Imer Koine 4*
- *Turbosol Giotto 4*
- *Putzmeister MP 25*

En cas d'application avec les machines à projeter triphasées mentionnées ci-dessus, l'équipement idéal prévoit l'installation d'un **ensemble rotor/stator (jaquette/vis) D6-3** neuf et d'un **mélangeur à pales pleines**. La configuration doit être complétée par un tuyau conique (**Ø 35/25 mm**) et une buse terminale de **14** ou **16 mm** pour assurer une projection correcte du produit

- *PFT G5*

En cas d'application avec la machine à projeter mentionnée ci-dessus, l'équipement idéal prévoit l'installation d'un ensemble **rotor/stator D6 – 2L** et d'un mélangeur à pales pleines. La configuration doit être complétée par un tuyau conique (**longueur 150 mm, Ø 35/25 mm**) et une buse terminale de **16 mm** pour assurer une projection correcte du produit.

- *Putzmeister SP 11 LMR*

Pour la machine à projeter à moteur thermique (diesel) Putzmeister SP 11 LMR, la configuration doit comprendre une pompe à **vis sans fin 2L6**, un tuyau de **250 mm** de longueur et **35 mm** de diamètre, ainsi qu'une lance de projection avec une buse de **16 mm**.

Malaxage

Charger le contenu des sacs dans la trémie. Régler le débitmètre de la machine d'abord sur **400-600 L/h** pour humidifier le tuyau, puis sur **150-250 L/h** pour l'application régulière. Le mélange doit se présenter sous la forme d'une **masse légère et mousseuse**, caractérisée par une micro-alvéolature diffuse et homogène, et **exempte de brillance**. Pour ne pas altérer l'équilibre physico-chimique du composé, il est formellement interdit d'ajouter tout produit étranger. En fonction du degré d'absorption d'eau du support et des conditions environnementales, il est conseillé de doser la juste quantité d'eau nécessaire pour obtenir une adhérence correcte. La quantité d'eau spécifiée est indicative.

Application

1. Il est fondamental d'humidifier le support, en particulier en période estivale et sur des maçonneries exposées au soleil. Si la surface a déjà été primarisée, procéder directement.
2. Réaliser des plots ou des bandes de référence afin d'obtenir les épaisseurs requises. Ces repères peuvent être réalisés avec *Diathonite Thermactive* ou avec des

DIASEN

DIASEN SRL UNIPERSONALE – Società Benefit
Zona Industriale Berbentina 5 – 60041 Sassoferrato (AN) | Italia
+39 07329718 | diasen.com | P.IVA 01553210426
R.E.A. Ancona n. 150933 Reg. Imp. Ancona 01553210426
Cap. Soc. € 400.000,00 i.v.

Les indications et prescriptions fournies, bien qu'elles représentent le fruit de notre meilleure expérience et de nos connaissances, sont à considérer comme purement indicatives et doivent être confirmées par des applications pratiques exhaustives. Diasen ne connaît ni les spécificités de mise en œuvre ni les caractéristiques déterminantes du support d'application. Par conséquent, avant toute utilisation du produit, l'applicateur doit impérativement effectuer des essais préliminaires afin de vérifier sa parfaite adéquation à l'usage prévu et assume, dans tous les cas, l'entière responsabilité découlant de son utilisation. En cas d'incertitude ou de doute, il est recommandé de contacter le service technique de l'entreprise avant le début des travaux, étant entendu que cette assistance constitue une simple aide à l'applicateur, lequel doit en tout état de cause justifier de compétences et d'une expérience adéquate pour la mise en œuvre du produit et pour l'identification des solutions les plus appropriées. Toujours se référer à la dernière version actualisée de la fiche technique, disponible sur le site diasen.com, laquelle annule et remplace toute version antérieure

DIATHONITE THERMACTIVE

Système d'isolation thermique projeté à base de liège et de chaux.

profils en aluminium ou en bois. Dans ces deux derniers cas, les bandes doivent être retirées immédiatement après l'application de la dernière couche d'enduit et comblées avec *Diathonite Thermactive*.

3. Les profils d'angle (en PVC, acier inoxydable ou CMP, dans tous les cas résistants à la chaux) peuvent être posés en même temps que les bandes de référence, mais en tout état de cause avant l'application de la dernière couche.
4. En cas d'applications sur plusieurs niveaux en élévation, pour la sécurisation des arêtes, prévoir l'utilisation de cornières d'angle en aluminium, fixées avec l'enduit afin d'éviter les ponts thermiques.
5. Humidifier *Diathonite Thermactive* avant l'application de chaque couche.
6. Projeter le produit de bas en haut en appliquant une première couche de *Diathonite Thermactive*, en veillant à obtenir une épaisseur pouvant atteindre 40 mm.
7. Si l'épaisseur de projet n'est pas atteinte avec la première couche, appliquer des couches supplémentaires uniquement lorsque la couche sous-jacente est consistante au toucher et visuellement plus claire (environ 12 à 24 heures), en maintenant une épaisseur ≤ 40 mm par couche.
8. Projeter *Diathonite Thermactive* avec un minimum d'interruptions. Dans le cas contraire, immerger la buse afin d'éviter la formation de bouchons de matériau dans le pistolet.
9. Pour des épaisseurs supérieures à 60 mm, il est obligatoire d'incorporer un treillis porte-enduit tel que *Polites 140*, positionné à environ mi-épaisseur. L'utilisation du treillis est également recommandée,
10. Au droit des poutres et des poteaux, le treillis doit dépasser de part et d'autre de l'élément en béton d'au moins 150 mm.
11. Lors du dressage, ne pas comprimer *Diathonite Thermactive* afin de préserver la porosité du produit. Utiliser une règle en H ou une règle de dressage, avec des passes horizontales et verticales jusqu'à obtention d'une surface régulière.

APPLICATION À LA MAIN

Mélange

En cas de malaxage en bétonnière ou avec un malaxeur électrique, ajouter 12 à 15 L d'eau propre pour chaque sac de *Diathonite Thermactive* (15 kg). Ne pas mélanger en bétonnière pendant plus de **3 à 4 minutes**. En fonction du degré d'absorption d'eau du support et des conditions environnementales, il est recommandé d'ajuster la quantité d'eau nécessaire afin d'obtenir une adhérence correcte. La quantité d'eau indiquée est donnée à titre indicatif.

Application

1. Il est fondamental d'humidifier le support, en particulier en période estivale et sur des maçonneries exposées au soleil. Si la surface a déjà été primarisée, procéder directement.
2. Réaliser des plots ou des bandes de référence afin d'obtenir les épaisseurs requises. Ces repères peuvent être réalisés avec *Diathonite Thermactive* ou avec des profils en aluminium ou en bois. Dans ces deux derniers cas, les bandes doivent être retirées immédiatement après l'application de la dernière couche d'enduit et comblées avec *Diathonite Thermactive*.
3. Les profils d'angle (en PVC, acier inoxydable ou CMP, dans tous les cas résistants à la chaux) peuvent être positionnés en même temps que les bandes de référence, mais

DIASEN

DIASEN SRL UNIPERSONALE – Società Benefit
Zona Industriale Berbentina 5 – 60041 Sassoferrato (AN) | Italia
+39 07329718 | diasen.com | P.IVA 01553210426
R.E.A. Ancona n. 150933 Reg. Imp. Ancona 01553210426
Cap. Soc. € 400.000,00 i.v.

Les indications et prescriptions fournies, bien qu'elles représentent le fruit de notre meilleure expérience et de nos connaissances, sont à considérer comme purement indicatives et doivent être confirmées par des applications pratiques exhaustives. Diasen ne connaît ni les spécificités de mise en œuvre ni les caractéristiques déterminantes du support d'application. Par conséquent, avant toute utilisation du produit, l'applicateur doit impérativement effectuer des essais préliminaires afin de vérifier sa parfaite adéquation à l'usage prévu et assume, dans tous les cas, l'entière responsabilité découlant de son utilisation. En cas d'incertitude ou de doute, il est recommandé de contacter le service technique de l'entreprise avant le début des travaux, étant entendu que cette assistance constitue une simple aide à l'applicateur, lequel doit en tout état de cause justifier de compétences et d'une expérience adéquate pour la mise en œuvre du produit et pour l'identification des solutions les plus appropriées. Toujours se référer à la dernière version actualisée de la fiche technique, disponible sur le site diasen.com, laquelle annule et remplace toute version antérieure

DIATHONITE THERMACTIVE

Système d'isolation thermique projeté à base de liège et de chaux.

en tout état de cause avant l'application de la dernière couche.

4. En cas d'applications sur plusieurs niveaux en élévation, pour la sécurisation des arêtes, prévoir l'utilisation de cornières d'angle en aluminium, fixées avec l'enduit afin d'éviter les ponts thermiques.
5. Humidifier *Diathonite Thermactive* avant l'application de chaque couche.
6. Appliquer à la truelle une couche de *Diathonite Thermactive*, en veillant à obtenir une épaisseur pouvant atteindre 40 mm.
7. Si l'épaisseur de projet n'est pas atteinte avec la première couche, appliquer des couches supplémentaires uniquement lorsque la couche sous-jacente est consistante au toucher et visuellement plus claire (environ 12 à 24 heures), en maintenant une épaisseur ≤ 40 mm par couche.
8. Pour des épaisseurs supérieures à 60 mm, il est obligatoire d'incorporer un treillis porte-enduit tel que *Polites 140*, positionné à environ mi-épaisseur. L'utilisation du treillis est également recommandée, indépendamment de l'épaisseur, sur panneaux et supports en bois, sur surfaces sujettes à des mouvements, sur matériaux composites différents de ceux mentionnés et au niveau des points critiques tels que portes, fenêtres et ouvertures.
9. Au droit des poutres et des poteaux, le treillis doit dépasser de part et d'autre de l'élément en béton d'au moins 150 mm.
10. Lors du dressage, ne pas comprimer *Diathonite Thermactive* afin de préserver la porosité du produit. Utiliser une règle en H ou une règle de dressage, avec des passes horizontales et verticales jusqu'à obtention d'une surface régulière.

FAÇADES VENTILÉES

1. Après avoir préparé et mis en œuvre le support, procéder à l'installation et à la fixation au mur des éléments constituant la sous-structure de la façade ventilée, conformément aux spécifications du projet.
2. Ensuite, en fonction du type de support, évaluer la nécessité éventuelle d'appliquer le primer *Aquabond*.
3. Appliquer *Diathonite Thermactive* en suivant les spécifications d'application indiquées ci-dessus jusqu'à atteindre l'épaisseur de projet.
4. Après respect des temps de séchage nécessaires, appliquer l'hydrofuge *BKK Eco*.
5. Il est recommandé de porter une attention particulière aux zones où *Diathonite Thermactive* est le plus exposé aux sollicitations hygrométriques, telles que la base des murs à proximité du sol ou les jonctions entre la dalle de toiture plate et les murs extérieurs. Dans ces zones, il est conseillé de prévoir des solins appropriés et/ou une étanchéité localisée.
6. Terminer par l'installation de la structure de parement et de tous les autres éléments nécessaires à l'achèvement de la façade ventilée, conformément aux spécifications du projet.

PLAFOND

Pour les applications en plafond, *Diathonite Thermactive* doit être appliqué à l'aide de machines à projeter.

1. Si la surface n'est pas primarisée avec *Aquabond*, humidifier le support.
2. Réaliser des bandes de référence afin d'obtenir l'épaisseur souhaitée, comme indiqué dans les paragraphes précédents.

DIASEN

DIASEN SRL UNIPERSONALE – Società Benefit
Zona Industriale Berbentina 5 – 60041 Sassoferrato (AN) | Italia
+39 07329718 | diasen.com | P.IVA 01553210426
R.E.A. Ancona n. 150933 Reg. Imp. Ancona 01553210426
Cap. Soc. € 400.000,00 i.v.

Les indications et prescriptions fournies, bien qu'elles représentent le fruit de notre meilleure expérience et de nos connaissances, sont à considérer comme purement indicatives et doivent être confirmées par des applications pratiques exhaustives. Diasen ne connaît ni les spécificités de mise en œuvre ni les caractéristiques déterminantes du support d'application. Par conséquent, avant toute utilisation du produit, l'applicateur doit impérativement effectuer des essais préliminaires afin de vérifier sa parfaite adéquation à l'usage prévu et assume, dans tous les cas, l'entière responsabilité découlant de son utilisation. En cas d'incertitude ou de doute, il est recommandé de contacter le service technique de l'entreprise avant le début des travaux, étant entendu que cette assistance constitue une simple aide à l'applicateur, lequel doit en tout état de cause justifier de compétences et d'une expérience adéquate pour la mise en œuvre du produit et pour l'identification des solutions les plus appropriées. Toujours se référer à la dernière version actualisée de la fiche technique, disponible sur le site diasen.com, laquelle annule et remplace toute version antérieure

DIATHONITE THERMACTIVE

Système d'isolation thermique projeté à base de liège et de chaux.

3. Appliquer *Diathonite Thermactive* en couches de 20 mm maximum.
4. Incorporer le treillis porte-enduit *Polites 140* à mi-épaisseur totale, sur le produit encore frais, en assurant un recouvrement de 100 mm aux jonctions. Éviter la formation de plis ou de bulles.
5. Appliquer la seconde couche d'enduit uniquement lorsque la couche sous-jacente est suffisamment durcie, en veillant à ce que le treillis soit complètement incorporé sans laisser de zones découvertes. Sur des supports instables ou pour des épaisseurs importantes, il est conseillé de fixer le treillis à l'aide de chevilles ou de clous.
6. Les bandes de référence doivent être retirées lorsque la surface de l'enduit est compacte et non humide au toucher. Les vides laissés par les bandes doivent être comblés avec *Diathonite Thermactive*.
7. Lors du dressage, ne pas comprimer *Diathonite Thermactive* afin de préserver la porosité du produit. Utiliser une règle en H ou une règle de dressage. Le produit ne doit pas être taloché.

TEMPS DE SÉCHAGE

À une température de 23 °C et une humidité relative de 50 %, le produit sèche en 10 à 15 jours.

- Les temps de séchage sont influencés par l'humidité relative de l'environnement et la température, et peuvent varier de manière significative.
- En cas d'application en fortes épaisseurs, les temps de séchage s'allongent considérablement.
- Protéger *Diathonite Thermactive* pendant la phase de maturation contre le gel, le vent, l'ensoleillement direct et les intempéries.
- Il est nécessaire d'humidifier l'enduit 2 à 3 fois par jour pendant les 2 à 3 premiers jours suivant l'application.
- En général, à des températures supérieures à 28 °C, humidifier l'enduit toutes les 2 heures afin d'éviter les fissurations.
- En cas d'application en intérieur, aérer au maximum les locaux pendant la phase d'application et de séchage.
- En cas d'application en extérieur, afin d'éviter une exposition prolongée aux intempéries, il est essentiel de procéder comme suit :
- Après application de la dernière couche de *Diathonite Thermactive* et après complète maturation (pas avant 10 à 15 jours), il est recommandé de recouvrir l'enduit avec le mortier de lissage choisi.
- Après complète maturation de celui-ci (pas avant 7 jours), appliquer la finition.

DIATHONITE PENCÉE

Protéger soigneusement les sols, menuiseries et autres éléments à l'aide de bâches ou de rubans adhésifs. Pour la préparation des sols, utiliser une monobrosse équipée d'un disque diamanté, permettant d'éliminer les irrégularités et de préparer le support. Sur des surfaces murales étendues, il est recommandé d'utiliser une ponceuse à bras avec disque à basse vitesse, de type **LHS 2 225 EQI-Plus PLANEX** (puissance 400 W, vitesse de rotation 5 000 – 8 500 min^{-1}, course de ponçage 4,00 mm, diamètre du plateau 220,00 mm, diamètre de l'abrasif 225,00 mm, longueur 1,2 / 1,65 m et Ø raccord d'aspiration des poussières 36 / 27 mm). Pendant l'exécution, procéder avec des mouvements uniformes et légers, en évitant de concentrer la pression sur un seul point afin de ne pas créer de creux. Il est nécessaire d'éliminer les éventuelles aspérités ou excès de matériau, en vérifiant périodiquement la planéité et la régularité de la surface traitée. Pour

DIASEN SRL UNIPERSONALE – Società Benefit
Zona Industriale Berbentina 5 – 60041 Sassoferrato (AN) | Italia
+39 07329718 | diasen.com | P.IVA 01553210426
R.E.A. Ancona n. 150933 Reg. Imp. Ancona 01553210426
Cap. Soc. € 400.000,00 i.v.

Les indications et prescriptions fournies, bien qu'elles représentent le fruit de notre meilleure expérience et de nos connaissances, sont à considérer comme purement indicatives et doivent être confirmées par des applications pratiques exhaustives. Diasen ne connaît ni les spécificités de mise en œuvre ni les caractéristiques déterminantes du support d'application. Par conséquent, avant toute utilisation du produit, l'applicateur doit impérativement effectuer des essais préliminaires afin de vérifier sa parfaite adéquation à l'usage prévu et assume, dans tous les cas, l'entière responsabilité découlant de son utilisation. En cas d'incertitude ou de doute, il est recommandé de contacter le service technique de l'entreprise avant le début des travaux, étant entendu que cette assistance constitue une simple aide à l'applicateur, lequel doit en tout état de cause justifier de compétences et d'une expérience adéquate pour la mise en œuvre du produit et pour l'identification des solutions les plus appropriées. Toujours se référer à la dernière version actualisée de la fiche technique, disponible sur le site diasen.com, laquelle annule et remplace toute version antérieure

DIATHONITE THERMACTIVE

Système d'isolation thermique projeté à base de liège et de chaux.

éliminer les irrégularités les plus marquées, utiliser d'abord un abrasif à grain grossier (40–60), puis compléter l'opération avec un abrasif à grain fin (80–120) afin d'obtenir une surface parfaitement lisse au toucher avant la finition. À la fin du ponçage, éliminer soigneusement la poussière produite à l'aide de brosses souples ou d'un aspirateur professionnel, en assurant une ventilation adéquate des locaux intérieurs pour favoriser la dispersion des particules volatiles. En phase finale, protéger la surface en appliquant *Aquafloor Eco* conformément aux indications de la fiche technique correspondante.

LISSAGE ET FINITURE

Pour le Lissage de l'enduit, en intérieur comme en extérieur, il est possible d'utiliser les enduits de lissage *Argatherm*, *Argacem Ultrafine* et *Argcem Colorato*. Pour les modalités d'application, les temps de séchage et les épaisseurs recommandées, se référer aux fiches techniques correspondantes.

Extérieur

Pour la finition des enduits de lissage en extérieur, utiliser des produits tels que *Decork Façade, Decork Alfareflex*, *Decork Mediterraneo, Acrilid Protect Coating* ou *Plasterpaint* (voir fiches techniques), en veillant à employer des finitions toujours perméables à la vapeur d'eau et hydrofuges.

Intérieur

Pour les espaces intérieurs, il est recommandé d'utiliser des finitions telles que *Decork Mediterraneo, Decork Design, C.W.C. Stop Condense*, *Limepaint*, en privilégiant toujours des produits respirants. Dans tous les cas, il est conseillé de se référer aux finitions Diasen.

APPLICATION DES REVÊTEMENTS

Comme tous les enduits de la gamme *Diathonite, Diathonite Thermactive* doit être renforcé avec un treillis en fibre de verre *Polites 140* lorsqu'il est prévu de poser des revêtements tels que carreaux, pierres, grès cérame ou matériaux similaires, conformément aux modalités d'application décrites dans les paragraphes précédents. Ensuite, la surface doit être lissée avec *Argatherm*, selon les indications de la fiche technique correspondante. Pour augmenter la résistance du système, *Argatherm* doit être appliqué avec l'aide du treillis de renforcement *Polites 80*, selon un système en sandwich (*Argatherm* + *Polites 80* + *Argatherm*). Dans les zones humides, avant la pose des carreaux, appliquer *Watstop* sur *Argatherm* en suivant les instructions de la fiche technique. Il est recommandé de respecter un intervalle maximal de 24 heures entre les couches successives et de compléter l'application de la couche finale dans les 48 heures.
Le poids maximal admissible pour les revêtements est de 45 kg/m².

INDICATIONS

- Ne pas appliquer à des températures ambiantes et du support inférieures à +5 °C ou supérieures à +30 °C.
- Pendant la saison estivale, appliquer le produit aux heures les plus fraîches de la journée, à l'abri du soleil.
- Ne pas appliquer en cas de risque imminent de pluie ou de gel, en présence de brouillard dense ou avec une humidité relative supérieure à 70 %.
- Si nécessaire, et uniquement après avoir contacté le service technique de Diasen, il est possible d'appliquer, manuellement ou par projection, une première couche de *Diathonite Thermactive* en tant que gobetis.

DIASEN SRL UNIPERSONALE – Società Benefit
Zona Industriale Berbentina 5 – 60041 Sassoferrato (AN) | Italia
+39 07329718 | diasen.com | P.IVA 01553210426
R.E.A. Ancona n. 150933 Reg. Imp. Ancona 01553210426
Cap. Soc. € 400.000,00 i.v.

Les indications et prescriptions fournies, bien qu'elles représentent le fruit de notre meilleure expérience et de nos connaissances, sont à considérer comme purement indicatives et doivent être confirmées par des applications pratiques exhaustives. Diasen ne connaît ni les spécificités de mise en œuvre ni les caractéristiques déterminantes du support d'application. Par conséquent, avant toute utilisation du produit, l'applicateur doit impérativement effectuer des essais préliminaires afin de vérifier sa parfaite adéquation à l'usage prévu et assume, dans tous les cas, l'entière responsabilité découlant de son utilisation. En cas d'incertitude ou de doute, il est recommandé de contacter le service technique de l'entreprise avant le début des travaux, étant entendu que cette assistance constitue une simple aide à l'applicateur, lequel doit en tout état de cause justifier de compétences et d'une expérience adéquate pour la mise en œuvre du produit et pour l'identification des solutions les plus appropriées. Toujours se référer à la dernière version actualisée de la fiche technique, disponible sur le site diasen.com, laquelle annule et remplace toute version antérieure

DIATHONITE THERMACTIVE

Système d'isolation thermique projeté à base de liège et de chaux.

- Il est recommandé d'imperméabiliser et de protéger les zones les plus exposées aux sollicitations hygrométriques, telles que la base des murs à proximité du sol ou les jonctions entre la dalle de toiture plate et les murs extérieurs.
- En cas d'application en intérieur, il est indispensable que la surface extérieure n'absorbe pas d'eau. Dans le cas contraire, traiter la surface avec *BKK Eco*.
- En cas d'application de *Diathonite Thermactive* laissée apparente, il est obligatoire de protéger le produit avec l'un des protecteurs transparents de la gamme *Diasen*, en fonction de la zone d'application.
- En cas de doute sur la cohésion du support et/ou sur d'éventuelles incompatibilités physico-chimiques et mécaniques entre *Diathonite Thermactive* et le support, il est conseillé de réaliser un essai d'adhérence défini et coordonné par la direction des travaux du chantier concerné.
- Si l'épaisseur totale de l'application dépasse 120 mm, il est nécessaire de prévoir l'intégration d'au moins deux treillis d'armature. Le positionnement des treillis et le choix de la configuration technique doivent être validés par la direction des travaux, notamment en fonction des mouvements structurels et des sollicitations du support.

NETTYAGE

Le matériel utilisé peut être nettoyé à l'eau avant le durcissement du produit.

SICURITÉ

Lors de la manipulation, utiliser les équipements de protection individuelle et se conformer aux indications figurant dans la fiche de données de sécurité du produit.

ISO 9001® QUALITY
ISO 14001® ENVIRONMENT
ISO 45001® SAFETY

DIASEN

DIASEN SRL UNIPERSONALE – Società Benefit
Zona Industriale Berbentina 5 – 60041 Sassoferrato (AN) | Italia
+39 07329718 | diasen.com | P.IVA 01553210426
R.E.A. Ancona n. 150933 Reg. Imp. Ancona 01553210426
Cap. Soc. € 400.000,00 i.v.

Les indications et prescriptions fournies, bien qu'elles représentent le fruit de notre meilleure expérience et de nos connaissances, sont à considérer comme purement indicatives et doivent être confirmées par des applications pratiques exhaustives. Diasen ne connaît ni les spécificités de mise en œuvre ni les caractéristiques déterminantes du support d'application. Par conséquent, avant toute utilisation du produit, l'applicateur doit impérativement effectuer des essais préliminaires afin de vérifier sa parfaite adéquation à l'usage prévu et assume, dans tous les cas, l'entière responsabilité découlant de son utilisation. En cas d'incertitude ou de doute, il est recommandé de contacter le service technique de l'entreprise avant le début des travaux, étant entendu que cette assistance constitue une simple aide à l'applicateur, lequel doit en tout état de cause justifier de compétences et d'une expérience adéquate pour la mise en œuvre du produit et pour l'identification des solutions les plus appropriées. Toujours se référer à la dernière version actualisée de la fiche technique, disponible sur le site diasen.com, laquelle annule et remplace toute version antérieure

DIATHONITE THERMACTIVE

Système d'isolation thermique projeté à base de liège et de chaux.

DONNÉES TECHNIQUES

* Les données indiquées, bien qu'obtenues selon des méthodes d'essai normalisées, sont fournies à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions spécifiques du chantier.

DONNÉES PHYSIQUES / TECHNIQUES*		
DONNÉES CARACTÉRISTIQUES	**VALEUR**	**UNITÉ DE MESURE**
Rendement/ Consommation	2,60 (±20%) pour cm d'épaisseur	kg/m^2
Aspect	Poudre	-
Couleur	Gris clair	-
Densité	250 ± 15%	kg/m^3
Granulométrie	0 – 3	mm
Eau de mélange	0,8 – 1,0 *12 - 15 litres pour chaque sac 15 kg*	L/kg
L'épaisseur minimal	15	mm
L'épaisseur maximale par couche	40	mm
Epaisseur maximale par couche *(Pour applications au plafond)*	20	mm
Epaisseur maximale *(pour applications au plafond)*	40	mm
Température d'application	+5 /+30	°C
Temps d'ouvrabilité *(UNI EN 1015-9 – méthodo B)*	40	min
Temps de séchage *(T = 23°C; U.R. 50%)*	15	Jours
Durée de conservation	12	Mois
Conditionnement	Sac en papier de 15	kg

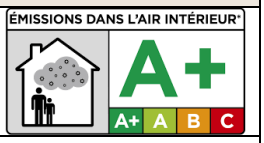
PERFORMANCE*				
PERFORMANCES FINALES	**VALEUR**	**UNITÉ DE MESURE**	**NORME**	**RÉSULTAT**
Conductivité thermique ($\lambda_{10,\ dry}$)	0,035	W/mK	UNI EN 12667 ASTM C518	Catégorie T1
Résistance thermique (*R*) *Pour 10 mm d'épaisseur*	0,285	m^2 K/W	UNI 10355 ASTM C518	-
Chaleur spécifique (*c*)	1000	J/kg K	UNI EN 1745 UNI EN 10456	-
	0,239	kcal/kg °C	-	
Diffusivité thermique (*a*)	0,140 x 10^{-6}	m^2/s	UNI TS 11300-1	-
Coefficient de perméabilité à la vapeur (μ)	3	-	UNI EN ISO 12572	Hautement respirant
Résistance à la compression	2,80	N/mm^2	EN 998-1 EN 998-2	Catégorie CS II M2,5
Résistance à la flexion	1,00	N/mm^2	UNI EN 1015-11	-
Porosité du mortier durci	71%	-	ISO 15901-1	-
Volume total des pores	1372	mm^3/g	-	-
Réaction au feu	Classe A1	-	UNI EN 13501-1	-

DIASEN SRL UNIPERSONALE – Società Benefit
Zona Industriale Berbentina 5 – 60041 Sassoferrato (AN) | Italia
+39 07329718 | diasen.com | P.IVA 01553210426
R.E.A. Ancona n. 150933 Reg. Imp. Ancona 01553210426
Cap. Soc. € 400.000,00 i.v.

Les indications et prescriptions fournies, bien qu'elles représentent le fruit de notre meilleure expérience et de nos connaissances, sont à considérer comme purement indicatives et doivent être confirmées par des applications pratiques exhaustives. Diasen ne connaît ni les spécificités de mise en œuvre ni les caractéristiques déterminantes du support d'application. Par conséquent, avant toute utilisation du produit, l'applicateur doit impérativement effectuer des essais préliminaires afin de vérifier sa parfaite adéquation à l'usage prévu et assume, dans tous les cas, l'entière responsabilité découlant de son utilisation. En cas d'incertitude ou de doute, il est recommandé de contacter le service technique de l'entreprise avant le début des travaux, étant entendu que cette assistance constitue une simple aide à l'applicateur, lequel doit en tout état de cause justifier de compétences et d'une expérience adéquate pour la mise en œuvre du produit et pour l'identification des solutions les plus appropriées. Toujours se référer à la dernière version actualisée de la fiche technique, disponible sur le site diasen.com, laquelle annule et remplace toute version antérieure

DIATHONITE THERMACTIVE

Système d'isolation thermique projeté à base de liège et de chaux.

INDOOR AIR QUALITY (IAQ) CERTIFICATION		
Evaluation of the results		
Regulation or protocol	Version of regulation or protocol	Conclusion
French VOC Regulation	Decree of March 2011 (DEVL1101903D) and Arrêté of April 2011 (DEVL1104875A) modified in February 2012 DEVL1133129A)	
French CMR components	Regulation of April and May 2009 (DEVP0908633A and DEVP0910046A)	Pass
Italian CAM Edilizia	Decree 11 October 2017 (GU n.259 del 6-11-2017)	Pass
AgBB/ABG	Anforderungen an bauliche Anlagen bezüglich des Gesundheitsschutzes, ABG May 2019, AgBB August 2018	Pass
Belgian Regulation	Royal decree of May 2014 (C-2014/24239)	Pass
Indoor Air Comfort®	Indoor Air Comfort 7.0 of May 2020	Pass
Blue Angel (DE-UZ 113)	DE-UZ 113 for "Low-Emission Floor Covering Adhesives and other Installation Materials" (Version January 2019)	Pass
BREEAM International	BREEAM International New Construction v2.0 (2016)	Exemplary Level
BREEAM® NOR	BREEAM-NOR New Construction v1.2 (2019)	Pass
LEED®	"Low-Emitting Material" according to the requirements of LEED v4.1	Pass
CDPH: Classroom scenario	CDPH/EHLB/Standard Method V1.2. (January 2017)	Pass

DIASEN SRL UNIPERSONALE – Società Benefit
Zona Industriale Berbentina 5 – 60041 Sassoferrato (AN) | Italia
+39 07329718 | diasen.com | P.IVA 01553210426
R.E.A. Ancona n. 150933 Reg. Imp. Ancona 01553210426
Cap. Soc. € 400.000,00 i.v.

Les indications et prescriptions fournies, bien qu'elles représentent le fruit de notre meilleure expérience et de nos connaissances, sont à considérer comme purement indicatives et doivent être confirmées par des applications pratiques exhaustives. Diasen ne connaît ni les spécificités de mise en œuvre ni les caractéristiques déterminantes du support d'application. Par conséquent, avant toute utilisation du produit, l'applicateur doit impérativement effectuer des essais préliminaires afin de vérifier sa parfaite adéquation à l'usage prévu et assume, dans tous les cas, l'entière responsabilité découlant de son utilisation. En cas d'incertitude ou de doute, il est recommandé de contacter le service technique de l'entreprise avant le début des travaux, étant entendu que cette assistance constitue une simple aide à l'applicateur, lequel doit en tout état de cause justifier de compétences et d'une expérience adéquate pour la mise en œuvre du produit et pour l'identification des solutions les plus appropriées. Toujours se référer à la dernière version actualisée de la fiche technique, disponible sur le site diasen.com, laquelle annule et remplace toute version antérieure